





«NOUS ASPIRONS

VERS UN MONDE

dans lequel les droits humains et les libertés fondamentales sont universellement reconnus et respectés par tou·te·s, et dans lequel chacun·e a le droit de défendre ses droits et libertés sans crainte de menaces ou d'attaques. >>

TABLE DES MATIÈRES

Lettre de Protection International	5	AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD	25
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION	6 1- Histoires méconnues : un communicateur communautaire remporte un prix pour son fi		26
NOS DOMAINES D'ACTION EN CHIFFRES	8	sur les conséquences du confinement	
ACTION AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES ET RÉSEAUX	11	2- << Nous sommes isolé·e·s, mais pas seul·e·s! >>: nouvelles approches du travail à distance avec les communautés	27
1- Transformation numérique : intensifier notre réponse face aux défis de sécurité en période de COVID-19	12	3- << Dois dedos de prosa >>: discussions en ligne sur la protection collective et le droit de défendre les droits humains en Amérique latine	29
2- Dynamiser les services et le soutien à distance A- Formations à la carte	14	AFRIQUE	31
B- Programme d'apprentissage en ligne	16	1- Épidémie de violence : aux prises avec l'escalade des violences policières au Kenya	32
 3- Plaidoyer et sensibilisation : A- #StayWithDefenders Une campagne mondiale sur le droit de défendre les droi humains en période de COVID-19 B- Un vent de changement pour Germain Rukuki en 2020 	16 17 its	en pleine pandémie mondiale 2-Protection communautaire: une lueur d'espoir pour les défenseur.e.s des droits humains en République démocratique du Congo	34
APERÇU DES PUBLICATIONS DE 2020 19 1- Principes du plan de protection et de l'analyse 20 du risque : redéfinir l'approche des risques		3- Rester proche quand tout va mal: soutien aux femmes défenseures des droits humains en périodes difficiles	36
		ASIE DU SUD-EST	38
2- Institutions nationales de défense des droits de 22 l'homme et protection des défenseur·e·s des droits humains : enseignements tirés de la Thaïlande et de l'Indonésie 3- Prendre soin de nous − un guide pour la protection collective des défenseur·e·s des droits humains dans les zones rurales		1- << Reprenons le contrôle de nos montagnes et de nos forêts, de notre terre nourricière >> : le groupe de conservation de la forêt de Khao Lao Yai-Pha Jun Dai a récupéré ses terres ancestrales	39
		2- Implication et soutien: comment nous renforçons les mouvements de femmes dans une Thaïlande confinée	41
NOUS DÉFENDONS le droit de défendre LES DROITS HUMAINS		3- Une approche préventive : les plans de sécurité comme stratégie pour lutter contre les attaques à l'encontre des femmes DDH en Indonésie	42
		RAPPORT FINANCIER	43
		NOS BAILLELIDS DE EONDS	45

ET PARTENAIRES

ue de changements en une seule année! 2020 a en effet été une année sans précédent pour Protection International (PI), de même que pour le reste du monde. Les défis auxquels nous, et les défenseur·e·s des droits humains, avons dû faire face durant la pandémie de COVID-19 ont mis à rude épreuve notre résilience et notre capacité d'adaptation. Nous avons dû changer nos pratiques en urgence, faire face à des événements inattendus et apporter des réponses rapides aux crises.

De même que beaucoup d'autres organisations, nous avons dû faire preuve de créativité et de souplesse. Dès le début de l'épidémie, nous avions compris que nous devrions agir rapidement pour répondre à l'évolution des besoins des défenseur·e·s, en particulier, de ceux et celles qui ont subi des conséquences disproportionnées de la pandémie, en raison du contexte social, politique et économique dans lequel iels vivent.

Notre rapport annuel 2020 contient les réponses apportées par PI durant la pandémie, notamment :

- Activer les réseaux et servir de point de liaison entre les défenseur·e·s et les organismes d'aide d'urgence pour s'assurer que les demandes urgentes en matière de santé et de sécurité obtiennent une réponse ;
- Dynamiser les communications et le plaidoyer auprès des parties prenantes clés pour accroître la visibilité des menaces auxquelles les défenseur·e·s doivent faire face actuellement;
- Retravailler les moyens et les méthodes appliqués dans le cadre des activités de renforcement des capacités de PI pour les adapter au contexte actuel et garantir la sécurité des défenseur·e·s et des partenaires ;
- Investir dans de nouveaux outils, services de soutien au bien-être et dans de nouvelles ressources humaines pour surmonter les obstacles supplémentaires qui ont coïncidé avec l'application des mesures de confinement;
- Construire de la solidarité en se concentrant sur des actions inclusives en termes de genre et de diversité et en s'assurant que toutes les actions comportent un volet prioritaire de soutien psychosocial.

Ce que nous avons accompli au cours des derniers mois n'a été possible que grâce à la contribution rapide et souple de nos sympathisant e s, qui ont fait preuve d'un engagement sans faille à nos côtés et aux côtés des défenseur∙e∙s que nous accompagnons. Leur capacité d'adaptation et leur flexibilité ont été déterminantes pour que nous puissions adapter sans délai nos façons de travailler. Nous tenons à les remercier pour leur aide extraordinaire en cette période de grande incertitude, et nous tenons à réitérer notre volonté de continuer à soutenir les défenseur·e·s tout au long de cette pandémie afin de construire un monde meilleur.



Nous avons pu observer comment la COVID-19 a entraîné une hausse générale des violations des droits humains perpétrées contre les défenseur·e·s et leurs communautés. Et, si certaines mesures urgentes et proportionnées ont dû être prises pour contenir la propagation du virus, la situation actuelle a permis à des gouvernements de profiter de la crise pour mettre en place des mesures d'urgence, qui ont fait reculer les libertés fondamentales et réduit les possibilités de surveiller les actions du gouvernement et des grandes entreprises. La COVID-19 et les mesures de confinement, ont aggravé la vulnérabilité des défenseur·e·s et de leurs communautés, notamment, en matière d'alimentation, de soins de santé ou encore d'accès à la justice. Notons d'ailleurs que les défenseur·e·s font l'objet d'encore moins d'attention et de protection de la part des gouvernements qu'à l'accoutumée et ce, dans la plupart des pays dans lequel PI intervient.

Au cours de l'année passée, PI a remarqué les tendances suivantes:

- Une imposante présence de forces de sécurité au sein des communautés de défenseur·e·s ;
- Des actes de diffamation, des arrestations arbitraires et des assassinats ;
- Un affaiblissement des mouvements sociaux et une restriction accrue des rassemblements physiques;
- Un regain des violences basées sur le genre et des féminicides ;
- L'adoption de mesures d'urgence conférant davantage de pouvoirs aux autorités pour opprimer les défenseur·e·s qui cherchent à exercer leurs droits en matière de protection des terres et des ressources naturelles, ce qui entrave la capacité des communautés rurales à participer aux processus de surveillance et de consultation des projets de développement;
- La criminalisation de ceux et celles qui critiquent ou s'élèvent contre les actions gouvernementales en réponse à la COVID-19.

Alors que nous rencontrons toujours les mêmes incertitudes et inquiétudes liées à la pandémie, nous devons rester vigilant·e·s dans notre suivi de la sécurité et de la protection des défenseur·e·s, et agir en temps voulu pour garantir le droit de chacun e à défendre les droits humains et à l'exercer. Nous espérons que vous apprécierez la lecture de ce rapport annuel, aui offre un aperçu du travail que nous avons accompli en vue de cet objectif en 2020.

Cordialement,

ALICE NAH

Présidente du Conseil d'administration de Protection International AISBL

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION



ALICE NAH

Présidente

lice Nah est professeure au Centre Apour l'application des droits humains de l'Université de York. Ses recherches portent sur la sécurité et la protection des défenseur·e·s des droits humains menacé·e·s, et elle étudie également les tendances en matière de droit d'asile et de migration. Elle dirige un projet de recherche internationale qui porte sur la façon dont les défenseur·e·s gèrent le risque et assurent leur sécurité, ainsi que le soutien à la protection dont iels bénéficient dans les différents pays.

JACCO SMIT

Trésorier

Tacco est actuellement conseiller indépendant auprès de l'industrie maritime, spécialisé dans la stratégie, les finances et la restructuration. Il a été trésorier au sein du conseil d'administration d'Amnesty International Pays-Bas et de son conseil international à Londres, en se concentrant sur l'amélioration du cycle de planification et de contrôle, la gestion de la transition et le renforcement de la position financière d'Amnesty.

PAULINE ALVAREZ MARTIN

Membre

pauline est coach intégrale ssociée qualifiée, avec une expérience de travail avec des individus et des équipes sur le développement de leurs compétences de leadership, en particulier, les femmes travaillant dans des rôles de première ligne avec des ONG et des mouvements sociaux. Elle a plus de 35 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des droits humains, des réfugié·e·s et du développement social au sein de plusieurs ONG internationales.

MAHMOUD ABURAHMA

Membre

ahmoud AbuRahma est activiste pour les Ldroits humains à Gaza, en Palestine. Il est actuellement membre du Réseau européen contre le racisme à Bruxelles, où il œuvre en faveur de la promotion de l'égalité et de la lutte contre le racisme en Europe et travaille à l'atténuation des risques et des menaces auxquels font face les DDH dans le contexte du mouvement antiracisme.

YULIA SUGANDI

Membre

Vulia Sugandi est éducatrice et chercheuse L indépendante, dont le principal intérêt est de soutenir le changement social organique et la justice socio-écologique. Elle a plus de 19 ans d'expérience professionnelle directe au sein des programmes de développement et ce, grâce à son expérience en tant que directrice, coordinatrice, consultante et membre du conseil d'administration de divers projets. Yulia combine cela avec l'enseignement et la recherche sur l'équité sociale, le développement inclusif, la paix positive et l'écologie humaine.

LILIANA DE MARCO COENEN

Directrice

iliana a rejoint Protection International en 2014 et est devenue la directrice de PI en 2016. Conjointement avec l'équipe globale, elle est responsable de la direction stratégique et de la mise en œuvre du mandat de PI dans les différentes régions d'intervention. Liliana est passionnée de justice sociale et apporte son expérience approfondie en matière de politique des droits humains et de plaidoyer pour assurer ses fonctions de direction. Elle est diplômée d'une maîtrise en droit international dans le domaine des droits humains de l'Université de Essex.



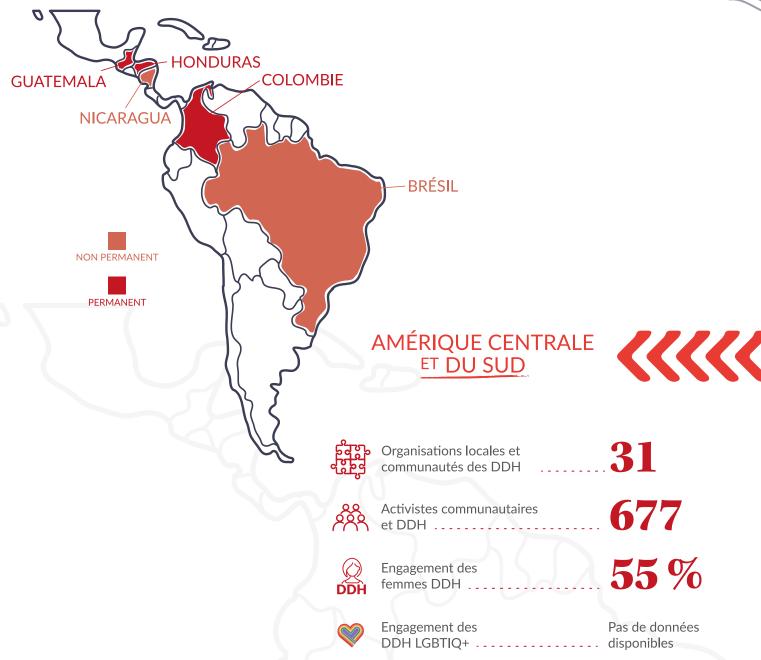


NOS DOMAINES D'ACTION EN CHIFFRES

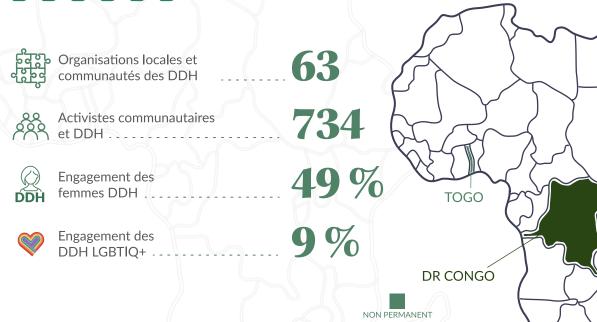
EUROPE

Pl s' engage à soutenir les défenseur-e-s des droits humains, leurs communautés et les organisations locales de base dans le monde entier. Nous adaptons notre approche au contexte dans lequel évolue chaque défenseur-e ou groupe de défenseur-e-s exposé-e-s au risque, au niveau local, national ou régional.





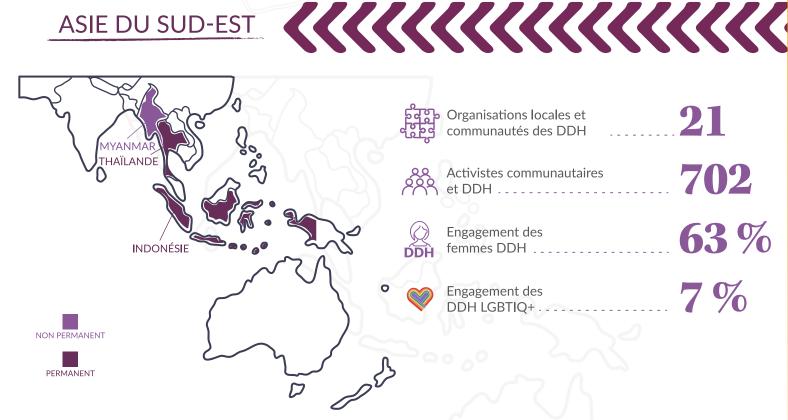




KENYA

TANZANIE

ASIE DU SUD-EST



PERMANENT



ACTIONS AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES ET RÉSEAUX

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : INTENSIFIER NOTRE RÉPONSE FACE AUX DÉFIS DE SÉCURITÉ EN PÉRIODE DE COVID-19

Création d'une nouvelle équipe interdisciplinaire et transrégionale pour lutter contre l'essor des menaces à la sécurité numérique et amélioration de l'infrastructure informatique

ès l'émergence de la pandémie, il est immédiatement devenu évident que le personnel de Protection International (PI) et les défenseur·e·s des droits humains (DDH) auraient besoin de davantage de soutien pour mener à bien leur travail durant la période de confinement. Les mesures de santé publique (imposant la distanciation sociale) ont fait que la quasi-totalité des activités menées par PI auprès des défenseur·e·s et partenaires ont dû avoir lieu en ligne. En raison de l'évolution récente des moyens de communication, plusieurs DDH, communautés et organisations sont aujourd'hui davantage exposé·e·s au risque de harcèlement et de discours haineux en ligne, mais aussi de divulgation d'informations personnelles et de censure.

La pandémie a également entraîné une recrudescence des attaques de filoutage (<< phishing >>), ainsi que des attaques visant les services et les outils devenus soudainement indispensables, comme l'application Zoom. Non seulement certain·e·s défenseur·e·s font l'objet d'attaques explicitement ciblées, mais, des fuites de données commerciales et des incidents de sécurité à grande échelle nous ont également indirectement affecté·e·s, ainsi que nos organisations partenaires. En avril 2020, environ 86 % du personnel se disait être préoccupé par les risques encourus par l'usage accru des plateformes numériques.

Depuis le début de la pandémie, notre personnel a connu de nombreux incidents de sécurité numérique, notamment, des limitations de la connexion au Kenya. Nous constatons également au moins quatre cas de harcèlement en ligne provenant de participants non invités à des réunions en ligne et une hausse des cas de tentatives de filoutage sur plusieurs adresses institutionnelles de courrier électronique. Nos organisations partenaires ont également subi au moins 20 incidents de sécurité numérique depuis le début de la pandémie, dont sept ont entravé le travail de notre équipe en Indonésie. Les sites Internet de nos partenaires indonésiens ont été piratés plus souvent qu'à l'accoutumée ; les risques pesant sur leur sécurité numérique sont devenus une véritable menace pour nos collègues de PI Indonésie.

Pour rester aux côtés des défenseur·e·s en cette période critique, nous avons mis en place un groupe de travail en charge de la transformation numérique pour nous permettre de travailler à distance et en toute sécurité. Les deux grands objectifs de cette équipe sont, tout d'abord, d'améliorer les politiques de sécurité numérique et les meilleures pratiques appliquées au sein de l'organisation et, ensuite, de veiller à ce que toutes les équipes soient dotées de l'infrastructure et des outils nécessaires pour rester en contact avec les DDH. Ce groupe de travail est volontairement composé de spécialistes informatiques et de la sécurité numérique, de conseiller·e·s expert·e·s, de responsables des communications et de la protection provenant de différents départements de l'organisation pour s'assurer que son plan de travail prend bien en compte les besoins du personnel dans différents domaines et contextes.

Après avoir lancé une enquête pour recenser les besoins et les préoccupations en lien avec l'épidémie de COVID-19, nous avons veillé à ce que les cas urgents bénéficient d'un soutien le plus rapide possible. Nous avons ensuite établi le plan de transformation numérique 2020+ de PI ainsi qu'un calendrier précis des besoins à court, à moyen et à long terme de l'organisation. D'autre part, nous avons proposé des idées et des suggestions aux membres de toutes les équipes pour qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées et autonomes pour adapter au mieux les pratiques de leur bureau aux mesures de confinement. Nous avons organisé des discussions sur la façon de mettre en place le soutien et le renforcement des capacités en ligne, ainsi que la préservation des réseaux de protection. Nous avons formulé des propositions sur la façon de travailler à distance et d'accompagner les équipes à distance, et proposé des idées pour assurer un bon équilibre entre la vie privée et le télétravail.

Ces efforts ont abouti à la création d'une nouvelle bibliothèque informatique de ressources et de contenus multimédia en lien avec la sécurité numérique. Réunissant des tutoriels en vidéo, des podcasts, des enregistrements de webinaires, des infographies ou encore des publications. Cette bibliothèque informatique comprend aussi bien les outils les plus basiques, notamment ceux sur la façon de gérer ses mots de passe et les plateformes de téléconférence, que des manuels sur des sujets plus complexes, comme la façon d'organiser en toute sécurité des réunions publiques

LES DEUX PRINCIPAUX OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL SONT :

- 1) Améliorer les politiques de sécurité numérique et les meilleures pratiques de l'organisation.
- 2) Veiller à ce que les équipes soient dotées de l'infrastructure et des outils nécessaires pour continuer à assurer le soutien aux DDH tout au long de la pandémie et au-delà.



en ligne ou sur la manière de réagir en cas d'attaques ou d'incidents pendant ces réunions en ligne. << Ces nouveaux documents sont suffisamment pratiques et divertissants pour nous intéresser >>, explique un membre du personnel de PI, << Les vidéos et podcasts du groupe de travail pour la transformation numérique portent sur des questions qui sont toujours d'actualité! >> nous raconte un autre. Tous ces documents se sont révélés être très utiles pour le personnel de PI, qui les a rapidement adoptés lors des ateliers, formations et réunions en ligne avec les partenaires et DDH. Si ces nouveaux outils politiques et supports pédagogiques ont été élaborés pour répondre aux besoins immédiats liés à la COVID-19, nous avons toujours gardé à l'esprit une vision à plus long terme de façon à rester cohérent avec notre Stratégie globale 2019-2023.

Ainsi, grâce au groupe de travail pour la transformation numérique, nous avons su inventer de nouvelles façons sûres pour rester aux côtés des défenseur·e·s et adopter de nouveaux outils informatiques pour poursuivre notre travail de façon pérenne. Nous avons également défini une nouvelle culture de travail qui restera valable au-delà de la pandémie. Nous avons remarqué que de plus en plus de DDH nous interrogent sur les questions de sécurité numérique et font preuve d'une meilleure compréhension des menaces numériques liées au travail mené par nos collègues, qui sensibilisent directement et indirectement sur ce sujet.



Membres du personnel utilisent les documents et supports du groupe de travail pour la transformation numérique lors des activités avec les partenaires ou au cours des ateliers avec les DDH.



Des équipes de PI ont rapporté que les DDH souhaitent en savoir davantage sur la sécurité numérique.

La pandémie nous a clairement obligés à être plus créatif.ive·s dans la facon dont nous travaillons ensemble en ligne. Il est clair que le groupe de travail pour la transformation numérique a fait de gros efforts ; on a pu observer des améliorations, on dispose par exemple de plus de supports explicatifs sur les problèmes informatiques ou de nouveaux webinaires pour partager des informations pour réduire l'empreinte de nos données et naviguer sur les plateformes numériques de façon plus sûre.



Du personnel de PI et 80 % des DDH et des communautés avec qui nous travaillons ont modifié activement leurs pratiques et ont adopté des outils et plateformes de communication plus **sécurisés** depuis le début de la pandémie.



Du personnel **affirment vouloir en** apprendre davantage sur la sécurité **numérique** par le biais d'activités ou de jeux supplémentaires organisés par le groupe de travail pour la transformation numérique.

DYNAMISER LES SERVICES ET LE SOUTIEN À DISTANCE

1. Formations à la carte

▶ Des formations de renforcement des capacités faites sur-mesure, disponible sur le site et en ligne, aident les communautés, les organisations et les DDH individuels à mieux assurer leur protection et la gestion de leur sécurité

'année 2020 a posé des difficultés considérables aux défenseur·e·s des droits humains (DDH); bon nombre d'entre eux et elles ont vu leurs droits encore plus bafoués, souvent sous prétexte des restrictions imposées pour lutter contre la pandémie. Tous les ans, Protection International (PI) est sollicité par des organisations de la société civile pour leur fournir un soutien – en dehors du travail programmatique – et l'année dernière n'a pas fait exception. Les restrictions sur la circulation et les déplacements nous ont obligés à intensifier le développement et l'utilisation de nos outils de soutien en ligne pour répondre aux nouvelles demandes de soutien, en plus de nos projets en cours.

Grâce à notre offre de services et de formation, les conseiller·ère·s expert·e·s de PI ont réussi à toucher 100 DDH, basé·e·s dans 15 pays différents. Nous avons collaboré avec neuf partenaires pour intensifier nos relations et la sensibilisation auprès des DDH audelà des seuls réseaux de PI présents dans le pays.

Par exemple, PI a collaboré avec la Fondation Friedrich Naumann pour soutenir des start-ups politiques en Ukraine et dans plusieurs pays africains, avec un axe centré sur l'atténuation des risques dans l'espace numérique. Si la sécurité numérique a toujours été un aspect important de la protection, elle est devenue une question centrale de notre travail durant la pandémie. La sécurisation des données et des communications et la lutte contre la surveillance en ligne ont fait partie de nos grandes préoccupations, en particulier lorsque le contexte de travail des DDH repose en grande partie sur des réunions et collaborations en ligne. Les interventions de PI ont donc comporté des recommandations sur la façon de naviguer sur Internet en toute sécurité et d'adopter des outils pratiques, faciles d'utilisation et surs pour organiser les activités politiques et militantes.

Dans le cadre d'un projet novateur, PI a collaboré avec <u>l'Initiative Martin Roth</u> dans le but d'élaborer une série de webinaires et une formation en ligne adaptée aux besoins des artistes en danger, qui sont hébergé-e-s par le programme de refuge de cet organisme. Nous avons ainsi aidé l'Initiative Martin Roth à concevoir et élaborer une offre de soutien en matière de renforcement des capacités destinée aux artistes, pour qu'ils et elles puissent mieux comprendre et gérer les risques auxquels ils et elles sont exposé-e-s dans le

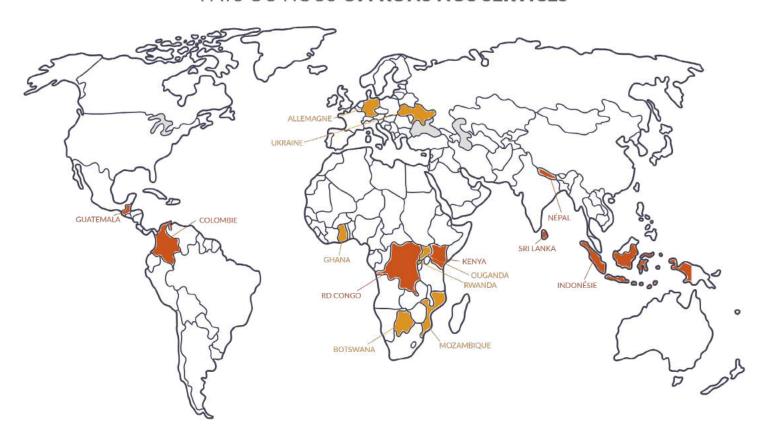
cadre de leurs activités artistiques. La formation en ligne a été complétée par des webinaires thématiques sur la sécurité numérique et les façons de réagir face à une situation à risque dans un contexte de détention ou d'interrogatoire.

En Colombie, PI a piloté une méthode d'apprentissage mixte, qui combine des ateliers en ligne et sur des sites Internet, en collaboration avec PAX Colombia et ses équipes régionales. Nous avons élaboré des plans de sécurité adaptés aux spécificités de chaque équipe, en nous fondant sur l'analyse du risque et l'analyse localisée de contexte et avons défini des mesures de prévention et de réponse pour atténuer les risques recensés. Ces efforts constituent une avancée importante dans la bonne direction, en particulier pour le personnel qui travaille dans des régions du pays qui connaissent toujours une situation instable ou conflictuelle.

En collaboration avec Women's Fund Asia, PI a apporté son soutien à des DDH au Sri Lanka, en s'appuyant sur une approche globale de la protection. Ce soutien comportait des formations sur la sécurité physique et numérique ainsi qu'un volet relatif au bien-être psychosocial, permettant de déterminer la façon dont ces éléments interagissent avec les pratiques et comportements des défenseur·e·s dans leur travail au quotidien. Cette intervention a permis d'aider les défenseur·e·s à identifier correctement les menaces et les risques, à développer des stratégies pour y faire face et à créer un espace sûr pour mener à bien leurs activités militantes.



PAYS OÙ NOUS OFFRONS NOS SERVICES



2. Formation en ligne

Formation en ligne sur la gestion de la sécurité et de la protection destinée aux défenseur · e · s des droits humains et aux organisations sociales.

otre cours en ligne sur la Gestion de la sécurité et de la protection pour défenseur·e·s des droits humains et organisations sociales se tient trois fois par an en anglais, en français et en espagnol. Ce cours en ligne a pour objectif de développer les compétences, les capacités et les stratégies des DDH en matière d'analyse du risque, de réponse aux risques et de gestion de la sécurité. Les participant·e·s qui ont suivi le cours en entier et ont passé l'évaluation finale ont obtenu un certificat. Les participant·e·s, qu'iels aient suivi la formation

individuellement ou en équipe, proviennent de diverses organisations et communautés locales actives dans le domaine des droits humains et de la protection environnementale, entre autres.

En comparaison avec les sessions des années précédentes de ce programme d'apprentissage en ligne, le nombre de participants a augmenté de 17 % – passant de 69 personnes en 2019 à 81 en 2020 – malgré un nombre restreint de sessions dans l'année. En effet, alors que huit sessions de formation en ligne avaient été organisées en 2019, seules sept ont eu lieu en 2020.

60 % CERTIF

Des participant·e·s ont **obtenu le certificat**

53 % ©
Des participant·e·s

étaient des femmes

27 Pays étaient représentés



PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

1. #StayWithDefenders | Une campagne mondiale sur le droit de défendre les droits humains au temps de la COVID-19

Appel à la solidarité internationale et à la reconnaissance des défenseur∙e∙s des droits humains (DDH) qui font face à un risque accru dans leur lutte en faveur du droit de

défendre les droits humains (DDDH)

n mai 2020, nous avons lancé notre campagne mondiale << <u>#StayWithDefenders in times of COVID-19</u> >>, sur le droit de défendre les droits humains en ces temps difficiles.

Le virus de la COVID-19 a entraîné des conséquences à long terme qui touchent les populations du monde entier. Cependant, certaines personnes et groupes ont été davantage affectés par les répercussions de la pandémie que d'autres. De nombreuses personnes manquent de services de base comme un approvisionnement en eau potable, des soins médicaux et des produits d'hygiène (tels que du savon, des masques ou du désinfectant pour les mains...) alors que les services de soins de santé subissent une pression très importante. Les détenu·e·s - notamment les dissident·e·s politiques et les défenseur·e·s des droits humains – sont exposé·e·s à un risque élevé d'infection à la COVID-19 du fait de l'étroitesse de leurs lieux d'enfermement, ce qui peut également aggraver leur stress psychologique. Les migrant·e·s, les réfugié·e·s et les apatrides ont été victimes d'une hausse d'actes xénophobes et racistes partout dans le monde, en raison de craintes infondées selon lesquelles certains groupes seraient des vecteurs de transmission du virus. La flambée générale des violences domestiques et de genre constitue une autre conséquence alarmante de la COVID-19, les chiffres démontrant que la demande en matière de services de soutien a rapidement augmenté dans le monde, en particulier au sein des économies les plus touchées par la pandémie. Ceci constitue que quelques exemples des nombreuses conséquences qu'a la COVID-19 dans le monde.



Cette nouvelle situation affecte également gravement l'existence et le travail des défenseur·e·s des droits humains (DDH), en particulier celleux qui vivent dans un contexte très dangereux. Au moyen de cette campagne #StayWithDefenders, nous lançons un appel à la solidarité internationale et à la reconnaissance des tou·te·s les défenseur·e·s des droits humains, individus ou collectifs, en particulier celleux qui travaillent dans un contexte de crise et d'incertitudes. Nous avons également cherché à sensibiliser sur les risques accrus auxquels sont exposé·e·s les DDH dans ce contexte, afin de rappeler aux décideur·se·s politiques et au grand public que la protection et la sécurité des DDH doivent être renforcées pour répondre aux nouveaux défis qui ont émergé de la pandémie.









74 publications 6 personnes



Les réactions des États ont souvent entraîné des répercussions négatives sur les droits humains et le droit de défendre les droits humains Dans plusieurs contextes, les mesures d'urgence adoptées par les gouvernements ont été dénoncées comme ne respectant pas les normes internationales en matière de droits humains. Cette tendance est inquiétante et mérite que nous y prêtions collectivement attention. Nous devons arrêter la propagation du virus, et non l'exercice des droits humains.

Même si les temps sont durs et compliqués, il est indispensable que les gouvernements répondent aux besoins et protègent la société civile de façon adequate et humaine, et comprennent le rôle crucial qu'ils jouent pour que nous puissions sortir plus forts de la crise.

Il n'est pas tolérable que les gouvernements recourent aux mesures publiques adoptées pour endiguer la propagation du virus comme prétexte pour sévir contre les défenseur·e·s des droits humains et leurs groupes. Toutes les solutions apportées à la crise doivent se fonder sur des éléments probants, être dans un cadre

légal, proportionnées, non discriminatoires, limitées à la durée de la pandémie et respectueuses de la dignité humaine. Les mesures d'urgence qui autorisent les surveillances sans justification, les intimidations, les agressions et la répression à l'encontre des défenseur∙e∙s des droits humains doivent être abrogées.

C'est pourquoi nous avons appelé au rassemblement de celleux qui soutiennent les droits humains et à la solidarité avec les défenseur·e·s des droits humains dans le monde entier, ce qui s'est traduit par une vague de publication de messages de soutien et de photos sur les réseaux sociaux. Nous voulons en effet que les DDH puissent voir, même iels sont loin, que nous restons proches d'elleux.

Notre but ultime est de leur donner de la force et de remonter le moral des DDH, en particulier celleux qui sont actuellement les plus vulnérables, isolé·e·s et criminalisé·e·s, pour qu'iels poursuivent leur nécessaire et importante mission et puissent exercer leur droit de défendre les droits humains.

D'AUTRES PERSONNES NOUS ONT REJOINTS PARMI ELLES DES PERSONNALITÉS ÉMINENTES, TELLES QUE:



Michel Forst Ancien rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des DDH



Miguel Urbán Crespo Député européen



Passy Mubalama Fondatrice d'Aidprofen, DDH

2. Un vent de changement pour Germain Rukuki en 2020

Le défenseur des droits humains burundais Germain Rukuki est emprisonné depuis maintenant trois ans

Pour notre ami et ancien partenaire Germain Rukuki, DDH renommé, l'année 2020 a été pleine de rebondissements inattendus. Germain est un DDH burundais qui effectue actuellement la peine de prison la plus longue jamais prononcée à l'encontre d'un DDH au Burundi: 32 ans. Depuis le 13 juillet 2017, date à laquelle il a été arrêté à son domicile et incarcéré, il est séparé de sa femme et de ses trois enfants, notamment du plus jeune des trois qu'il ne connaît pas encore. Son affaire est emblématique des attaques institutionnelles dont les DDH sont la cible, où la criminalisation est utilisée pour réduire au silence celles et ceux qui défendent les droits humains.

Cela fait maintenant quatre ans que Germain est derrière les barreaux, et l'issue des poursuites judiciaires qui pèsent contre lui, de même que le verdict final, reste toujours incertaine. En avril 2020, une audience s'est tenue auprès de la Cour suprême du pays, qui n'a duré que quelques minutes. Deux mois plus tard, le décès soudain du Président en exercice Nkurunziza a entraîné l'accélération de la prise de fonction du nouveau Président élu Évariste Ndavishimive, qui est attendu



GERMAINRUKUK

avec intérêt et appréhension par la communauté internationale. Lors de son discours d'investiture, le Président Ndayishimiye a formulé la promesse << d'édifier des fondations solides, c'est-à-dire une bonne gouvernance et le respect et la protection des droits humains, pour le Burundi >>. Suite à cela, un vent d'optimisme a soufflé. Serait-il possible que Germain et les autres DDH emprisonné·e·s soient finalement reconnu·e·s, dans ce nouveau Burundi comme des citoyen·ne·s méritant davantage notre admiration qu'une condamnation?

Cependant, au même moment, la COVID-19 faisait son apparition au Burundi, et un << virus non identifié >> était signalé, se propageant rapidement dans les prisons burundaises surpeuplées. L'évolution de la situation a entraîné un stress psychologique et émotionnel important pour Germain, sa famille et tous-te-s celleux qui plaident en faveur de sa libération.

Heureusement, Germain n'a pas été touché par le virus durant son séjour en prison, et les poursuites judiciaires à son encontre ont connu de nouvelles évolutions. Le 30 juin 2020, la Cour suprême du Burundi a rejeté la décision de la cour d'appel de maintenir la condamnation à une peine de 32 ans de prison, et a ordonné la tenue d'une nouvelle audience en appel,

arguant d'irrégularités dans l'exercice de son droit à un procès équitable. Cette annonce a suscité des réactions dans tout le Burundi et à l'étranger, car elle offre une nouvelle occasion à Germain de se défendre et de revendiquer son innocence devant les tribunaux.

Les mois suivants, plusieurs appels ont été lancés en faveur de sa libération: <u>une lettre</u> a été adressée au Président Ndayishimiye par cinq titulaires de mandats au titre des procédures spéciales de l'ONU; la campagne d'Amnesty International <u>Écrire pour les droits</u> l'a cité comme exemple; et <u>une lettre ouverte</u> adressée à des titulaires de mandat au sein de la CADPH et de l'ONU, signée par 89 organisations, demande la libération immédiate et inconditionnelle de Germain et d'autres DDH emprisonné·e·s.

Toutes ces actions viennent renforcer l'appel international lancé pour la libération de Germain et pour qu'un nouveau chapitre puisse s'ouvrir pour le peuple burundais. Protection International souhaite exprimer sa gratitude à tous-te-s celleux qui continuent à plaider en faveur de Germain, en particulier durant cette difficile année 2020. Nous espérons que l'année 2021 sera porteuse de nouveaux changements pour Germain et qu'il pourra de nouveau vivre en homme libre!

MISE À JOUR: Nous avons le plaisir d'annoncer que Germain Rukuki a été libéré le 30 juin 2021.



PRINCIPES DE L'ANALYSE DU RISQUE ET DU PLAN DE PROTECTION : REDÉFINIR L'APPROCHE DES RISQUES

Quinze ans après la publication du premier rapport sur l'approche par les risques dans le domaine de la protection des défenseur·e·s des droits humains (DDH), les acteurs travaillent ensemble afin de développer un nouvel ensemble de normes

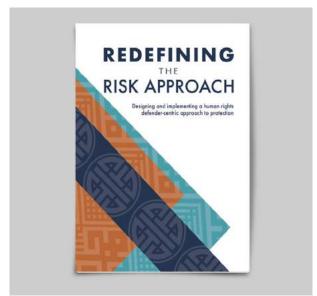
'approche basée sur les risques est devenue un outil intégral employé en faveur de la protection des DDH du monde entier. Elle est fréquemment employée et évoquée par les défenseur-e-s, l'Assemblée générale des Nations Unies, les rapporteur-e-s de l'ONU, la Commission interaméricaine et la Cour interaméricaine des droits de l'homme, les organisations régionales de défense des droits humains ainsi que par les cours constitutionnelles de plusieurs pays. Cette approche a été intégrée à de nombreux manuels et est appliquée dans le cadre des politiques publiques de plusieurs pays en faveur de la protection de DDH et est de plus en plus utilisée par les professionnel·le-s et les sociétés de conseil.

Luis Enrique Eguren, et d'autres chercheur·e·s en droits humains, ont été les premier·e·s à conceptualiser et à développer cette notion en 2005 ; ainsi <u>le premier manuel sur l'approche du risque pour les DDH</u> était publié il y a 15 ans.

Cette approche a été très rapidement adoptée, car elle propose des outils simples et faciles à utiliser pour conduire une analyse localisée pour les DDH menacés et permet d'influencer réellement la prise de décision. Cependant, son importante utilisation a fait apparaître certains défauts et limitations dans sa mise en œuvre. Les analyses du risque sont souvent très générales, manquent d'intégration dans le contexte réel que connaissent les défenseur-e-s, ainsi que de perspective de genre et intersectionnelle.

Au lieu de servir de moyen pour atteindre les objectifs qui tiennent réellement à cœur des DDH, c'est-à-dire la définition de plan d'action ou de plan de protection, l'analyse du risque est devenue une fin en soi. En d'autres termes, le diagnostic est établi, mais le traitement n'est pas administré.

Dans les pays où des mécanismes de protection existent, des feuilles de calcul permettent de générer une << quantification du niveau de risque >> auquel sont expos·e·s les DDH, qui se basent sur des chiffres arbitraires, gomment les complexités de la réalité, et déterminent abstraitement si l'État agit ou non dans chaque cas. Dans le cadre de ces procédures, les DDH sont parfois tenu·e·s de fournir des informations, c'està-dire qu'on les force à présenter des preuves du fait qu'ils sont en danger, comme s'ils ou elles étaient poursuivi·e·s pénalement.



Pl a été un pionnier dans développement et l'application l'approche par les risques pour la protection des défenseur·e·s des droits humains. Il y a 15 ans, le concept de risque était déjà utilisé dans d'autres disciplines des sciences sociales, et cela a clairement facilité son adoption dans le domaine de la protection des défenseur·e·s des droits humains. Aujourd'hui, 15 ans plus tard, nous avons conscience au sein de PI, des atouts, mais également des faiblesses, de l'approche par les risques, et c'est pourquoi nous souhaitons célébrer cet anniversaire en proposant ces principes en vue d'une application plus efficace de cette approche.

LUIS ENRIQUE EGUREN

Conseiller expert pour Protection International et l'un des premiers chercheurs à avoir appliqué l'approche par les risques au travail de protection.



- NOUS SOUS SOMMES AINSI RENDUS compte qu'il était temps de redynamiser la compréhension de l'analyse du risque et son application, en prenant en compte tous les enseignements tirés de cette dernière quinzaine d'années. Nous avons profité de l'occasion de l'anniversaire des 15 ans du premier manuel pour lancer une réflexion critique sur la façon dont l'analyse du risque est utilisée dans la pratique et avons organisé une consultation pour travailler à l'élaboration de nouvelles normes.
- NOUS AVONS MIS EN PLACE UN PANEL de 65 experts, composé de membres de la société civile, de mécanismes de protection, d'organismes intergouvernementaux, d'observatoires des DDH, de réseaux nationaux ou régionaux de DDH et d'universitaires provenant d'Amérique, d'Afrique, d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, et d'Asie du Sud-est.
- L'OBJECTIF FINAL était d'élaborer un ensemble de principes faisant consensus relatifs à l'analyse du risque et des plans de protection pour les défenseur⋅e⋅s, qui peuvent servir de référence (ou de << norme minimale >>) et de point de repère pour les DDH, les fonctionnaires et représentant⋅e⋅s de l'État, organisations de la société civile et tout autre acteur contribuant à la protection des DDH.

- NOUS AVONS ANIMÉ CE PROCESSUS en organisant parallèlement des consultations en ligne non simultanées, des enquêtes et des réunions en ligne en direct pour impliquer des expertes de tous les continents et fuseaux horaires, pour tirer profit de leurs expériences, de leurs spécialisations uniques et enrichir nos réflexions de leurs points de vue et contextes culturels.
- NOUS AVONS TRAVAILLÉ ENSEMBLE pour passer en revue, corriger et établir une liste de principes universellement applicables présentés et discutés publiquement lors du lancement d'un événement en ligne le 27 janvier 2021. Nous prévoyons également de faire participer des parties prenantes clés à différents niveaux pour influer sur la façon dont l'approche par les risques évolue.

En insufflant un nouvel élan à la façon dont l'approche basée sur les risques est comprise et appliquée, cet ensemble de principes, formulés avec soin, offrent des normes pragmatiques, réalistes, inclusives et cependant applicables dans différents contextes que les institutions, organisations et défenseur·e·s pourront utiliser pour développer ou appliquer une analyse du risque ou un plan de protection.

À qui s'adressent ces principes?

Aux mécanismes de protection d'État, en leur fournissant des orientations sur les normes minimales à appliquer pour conduire des analyses du risque et des plans de protection centrés sur les DDH;

Aux défenseur-e-s des droits humains et aux organisations de défense des droits humains en général, pour leur proposer une référence concrète sur ce qu'ils peuvent attendre de l'État;

Aux professionnel·le·s des droits humains, qui peuvent plaider pour l'amélioration des législations et des normes nationales s'appliquant aux politiques publiques centrées sur les DDH;

Aux organisations internationales et aux consultant-e-s qui travaillent dans le domaine de la protection des défenseur-e-s des droits humains, pour qu'ils puissent utiliser et plaider en faveur de ces meilleures pratiques centrées sur les DDH lorsqu'ils participent à ces processus



INSTITUTIONS NATIONALES DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMMEETPROTECTIONDES DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS: ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA THAÏLANDE ET DE L'INDONÉSIE

En se fondant sur des exemples tirés d'Asie du Sud-est, notre publication recense les opportunités et les faiblesses des Institutions nationales de défense des droits humains (INDH) dans la protection qu'elles offrent aux DDH

n mai 2020, Protection International a publié, en collaboration avec <u>l'Université</u> de York, <Institutions nationales des droits de l'homme</p> et protection des défenseur·e·s des droits humains (DDH) : enseignements tirés de la Thaïlande et de l'Indonésie >>, la neuvième édition de la série des notes de synthèse publiées par le Centre des défenseur·e·s des droits humains. Les INDH sont des institutions indépendantes érigées par la loi et mandatées pour protéger et promouvoir les droits humains au niveau national dans le respect du droit et des normes internationales relatives aux droits humains. Les INDH ne sont pas toujours conçues, ou suffisamment équipées, pour pouvoir être efficaces et remplir leur mandat, mais elles peuvent cependant diversifier le rôle de protection des DDH qu'elles jouent.

Les INDH qui respectent les Principes de Paris sont dans une position unique pour guider et conseiller les gouvernements sur leurs obligations en matière de droits humains, notamment leur devoir de protection des défenseur·e·s des droits humains. Même si leur mandat peut être limité sur le papier, il existe toute une série d'actions qu'elles peuvent entreprendre pour contribuer à créer un environnement favorable aux défenseur·e·s des droits humains dans leur pays. En s'appuyant sur des exemples de l'Indonésie et de la Thaïlande, cette note de synthèse de PI recense les opportunités et les vulnérabilités des INDH dans la protection des DDH.

Actions que les INDH peuvent entreprendre

Selon les recommandations de la rapporteure spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, il existe un large éventail d'actions que les INDH peuvent entreprendre pour jouer un rôle de premier plan dans la protection des DDH. Par exemple, elles peuvent promouvoir la sensibilisation



au droit de défendre les droits, contribuant ainsi à légitimer les défenseur·e·s des droits humains. Elles peuvent surveiller la situation des DDH, par exemple en observant le déroulement des manifestations publiques et en documentant les abus de la police, le cas échéant. Elles peuvent également recueillir les préoccupations soulevées par les OSC nationales et les mettre en avant dans le cadre des mécanismes régionaux et internationaux. Chaque fois que leur mandat le permet, les INDH reçoivent et enquêtent sur les plaintes de violations, ce qui leur permet d'identifier et de soulever des préoccupations systémiques auprès du système judiciaire et d'autres organismes nationaux. Ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

Enseignements tirés de la Thaïlande et de l'Indonésie

La Thaïlande et l'Indonésie sont deux études de cas très intéressantes qui montrent comment, malgré les mandats juridiques limités et un environnement politiquement sensible, les INDH de ces deux pays ont trouvé des moyens pour fournir une forme de soutien aux groupes et aux individus qui s'engagent dans la défense des droits humains.

Disponible en anglais, français, espagnol, indonésien et thai, cette note de synthèse présente les enseignements et les réflexions sur le rôle qu'ont joué les INDH dans la protection des DDH et s'appuie sur des entretiens menés auprès de commissaires et de personnel de ces institutions, ainsi qu'auprès de DDH des deux pays.



PRENDRE SOIN DE NOUS: UN GUIDE POUR LA PROTECTION COLLECTIVE DES DÉFENSEUR·E·S DES **DROITS HUMAINS DANS** LES ZONES RURALES

> PI Mésoamérique présente un nouveau guide consacré à la protection collective des défenseur·e·s des droits humains (DDH) dans les zones rurales. qui intègre une perspective psychosociale et de genre

n février 2020, nous avons dévoilé la nouvelle version du guide << Prendre soin de nous → >>, ou << Cuidándonos >> en espagnol. Cette publication est le résultat de plus de 13 ans de travail dans le domaine et a impliqué un processus de recueil des méthodologies et enseignements tirés par l'équipe expérimentée de Protection international en Mésoamérique (PI Mésoamérique).

Cette publication présente une actualisation de l'approche de la protection de PI Mésoamérique, basée sur leurs expériences dans l'accompagnement et la formation de DDH et de leurs collectifs au Guatemala, au Salvador, au Nicaragua et au Honduras.

L'objectif de cette nouvelle version de << Prendre soin de nous >> est de constituer un outil pour appuyer l'accompagnement des individus et groupes DDH soumis à des menaces dans les zones rurales. Ce guide mise fortement sur l'approche de la protection collective et se base sur le renforcement des réseaux de protection pour affronter les menaces, tout en introduisant une perspective psychosociale et de genre tout au long du processus.

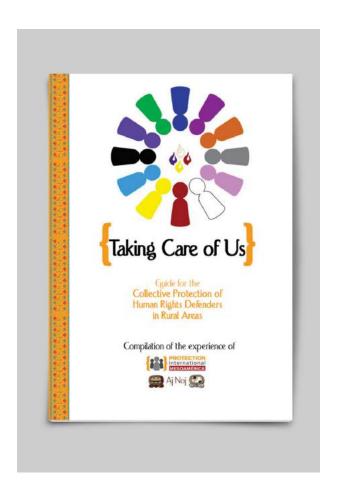
L'approche proposée dans ce guide est notamment fondée sur les éléments clés suivants:



La communauté - le sujet collectif et l'organisation communautaire sont considérés comme fondamentaux pour le renforcement des pratiques et actions collectives visant à la protection de la communauté.



La protection collective – pour que la protection soit efficace, elle doit adopter une approche collective incorporant adéquatement les relations



entre le ou les individu·s et leur organisation, leur communauté et leur rapport au territoire.



Les réseaux de protection - ils peuvent être utilisés comme stratégie pour le renforcement de la protection collective, et devraient être axés sur les liens internes et la cohésion des liens collectifs et externes avec les réseaux de solidarité, ainsi que sur la consolidation des pratiques sociales ayant un impact sur la protection.



Litige pour le contrôle du territoire - correspond à une analyse des forces et des pouvoirs en ieu en corrélation avec le contrôle du territoire.



La perspective psychosociale - il s'agit d'une manière d'aborder la protection en prenant en compte les impacts et les traumatismes causés par la violence, ainsi que la cohésion du groupe et des communautés pour améliorer leurs pratiques de protection. Le guide explique comment PI Méso utilise des dynamiques de groupe et des techniques psychodramatiques pour encourager la spontanéité et la créativité au sein des groupes confrontés à la violence.



L'intégration de la perspective de genre basée sur le féminisme communautaire, elle fournit une compréhension intersectionnelle des diverses formes d'oppression expérimentées dans la région et plaide pour la déconstruction des relations inégalitaires produites par ces oppressions, ainsi que pour la décolonisation et la dépatriarcalisation.

M

La communication en vue de faire face aux menaces – avec la communication entendue comme un outil fondamental pour rompre l'isolement des organisations communautaires de défense des droits humains, dissuader le réseau agresseur et persuader la population et les acteur·rice·s tenus par des obligations de respecter le droit de défendre les droits humains.

La méthodologie de PI Mésoamérique est ancrée dans l'expérience, la recherche participative et un dialogue constant avec les DDH. Le travail continu et rapproché réalisé avec les défenseur·e·s a permis à PI Mésoamérique de développer de nouvelles approches dont l'essence est de prendre soin des gens, de leurs groupes et des territoires dans lesquels

ils ou elles vivent. L'attention portée à la << sensibilité aux traumatismes >> a conduit à l'incorporation de la perspective psychosociale et de genre au sein de l'approche de la protection, qui s'est convertie en pilier du travail de PI Mésoamérique.

Prendre soin de nous et de nos territoires. Prendre soin de nous en tant qu'individus et en tant que groupes. Prendre soin de nos relations et de nos proches, en reconnaissant les dommages causés par les agressions qui perpétuent une histoire de violence structurelle marquée par de longs épisodes de répression.



Le nouveau guide << Prendre soin de nous >> est organisé en sept chapitres qui expliquent l'approche et la méthodologie de PI Mésoamérique pourl'accompagnement des personnes et groupes défenseur•e•s:

- Point de départ
- Analyse des menaces
- Réseaux de protection et pratiques sociales
- Litige pour le contrôle du territoire
- Communiquer pour faire face aux menaces
- Perspective psychosociale et soins associés
- Protection des défenseures des droits humains (DDH)



HISTOIRES MÉCONNUES : UN COMMUNICATEUR COMMUNAUTAIRE REMPORTE UN PRIX POUR SON FILM SUR LES CONSÉQUENCES DU CONFINEMENT

Le défenseur des droits humains (DDH) et membre du réseau de communication communautaire de Mataquescuintla, Leonel Rodríguez, a été récompensé lors d'un festival du film local.

eonel Rodríguez, un membre du Réseau de communication communautaire, a obtenu le deuxième prix lors du 8ème Festival de films et de vidéos en défense de la vie et du territoire pour son documentaire Sobrevivencia Campesina (Survie paysanne).

L'évènement a été organisé par le Réseau Tz'ikin, une initiative de communication communautaire emmenée par des réalisateur-rice-s, des collectifs audio-visuels et des groupes de vidéo communautaire issus des peuples autochtones mayas et ladinos du Guatemala. Le réseau réalise depuis 2012 diverses activités visant à décentraliser, démocratiser et décoloniser la production audio-visuelle. Protection International est un partenaire de confiance du Réseau et un soutien fervent de ses projets. En outre, les deux organisations disposent de communautés collaboratrices communes dans le pays, telles que la Resistencia Pacífica de la Puya ou Resistencia Pacífica de Santa Rosa.

En 2019, Leonel a participé à une formation visant à montrer comment utiliser son propre téléphone mobile pour créer des vidéos courtes, dans le contexte de l'atelier « Communiquer pour faire face aux menaces ». Il est également membre du Réseau de communication communautaire, qui a été établi dans le cadre de la méthodologie de Protection International Mésoamérique pour le renforcement de la protection collective. Même si Leonel avait quelques connaissances en termes d'édition vidéo, l'atelier ne lui a pas seulement permis d'acquérir une reconnaissance en tant que communicateur communautaire, mais également d'actualiser son éventail de compétences en apprenant à créer des contenus percutants avec des ressources limitées.

Le court-métrage de Leonel Rodríguez capture la vie intime d'un couple de paysans frappé par les conséquences cruelles du confinement lié à la COVID-19. Le succès de cette histoire, comme d'autres contées par des communicateur·rice·s communautaires, réside dans le fait qu'il a été créé par la communauté et pour la communauté. La vidéo a été reproduite 6500 fois et partagée plus de 175 fois, prouvant une fois de plus que les réseaux sociaux peuvent constituer une voie puissante pour renforcer la sensibilisation sur les communautés confrontées à des projets d'extraction conduits par les multinationales. Ce documentaire récompensé démontre également la différence mesurable que peut faire le renforcement des capacités, en aidant les personnes à matérialiser leur vision.

La communication, la culture et le cinéma sont des éléments clés pour diffuser des discours positifs au sujet des DDH, qui sont souvent stigmatisées. Les médias traditionnels négligent de nombreuses histoires rattachées aux communautés rurales et autochtones, en particulier depuis que la pandémie a limité l'accès aux zones reculées. Au travers des réseaux sociaux et à d'autres canaux, PI Mésoamérique a diffusé une série de vidéos en espagnol et en langues mayas (Mam, Qeqchi et Qanjobal), dans lesquels des personnages de fiction soulignent les difficultés psychosociales et liées au genre auxquelles les DDH ont dû faire face durant la pandémie. En contant ces histoires, la série a pour objectif de réduire le sentiment d'isolement aussi bien physique que ressenti des DDH, et de convoyer un message de solidarité auprès de communautés difficiles d'accès.



Parce qu'il s'agit d'une opportunité unique de capturer l'intimité d'un couple de paysans affecté par les conséquences terribles de la quarantaine, ce court-métrage met en lumière une réalité locale et transmet un message universel en temps de pandémie. Nous avons particulièrement apprécié la capacité du film à traduire un évènement hors du commun au travers du regard personnel d'une paysanne, réclamant ses droits dans une dignité parfaite.

Jury du festival de films et de vidéos en défense de la vie et du territoire.

<< NOUS SOMMES ISOLÉ·E·S, MAIS NOUS NE SOMMES PAS SEUL-E-S ?>> : NOUVELLES APPROCHES DU TRAVAILL À DISTANCE AVEC LES COMMUNAUTÉS

Renforcement des réseaux de protection en Colombie rurale en dépit du confinement dû à la COVID-19.

ans la commune de La Primavera, située dans les plaines orientales de Colombie, dans la région de l'Orénoquie, Protection International travaille avec le peuplement autochtone de El Trompillo ainsi qu'avec les réserves autochtones de La Llanura et La Pascua, qui représentent au total environ 28 communautés. Nous avons mis en place de nouvelles manières de travailler à distance avec des jeunes, des femmes et des gardes autochtones de trois zones différentes, qui ont été confinées au sein de leurs territoires tout au long de l'année pour cause de COVID-19.

Les peuples autochtones d'Orénoquie font face, depuis des siècles, à des situations d'injustice, d'inégalité et de persécution, durant lesquelles leurs droits ont été systématiquement bafoués. Face à cette réalité, ils et elles sont devenu·e·s des défenseur·e·s des droits humains, en renforçant leurs processus organisationnels en tant que communautés et en créant des réseaux de soutien afin de protéger leurs droits et leurs territoires. Actuellement, la COVID-19 a rendu encore plus difficile que ces communautés fortement vulnérables puissent jouir de leur droit à défendre les droits humains.

Le respect des mesures de santé publique n'a pas été sans difficultés pour des communautés qui, même avant l'épidémie de la COVID-19, devaient composer avec un accès limité à la nourriture, à l'eau potable et autres produits de première nécessité, couplé à peu ou pas d'accès à l'information, à des infrastructures de communication déficientes et à un fort taux de chômage. Bien que le territoire de La Primavera soit essentiellement plat, formant partie de la région d'Orénoquie dans les plaines des Llanos, il est difficile d'accès, ne pouvant être rejoint que par voie aérienne, en empruntant la rivière Meta ou par voie terrestre les mois d'été secs.

Confrontées à des conditions de plus en plus difficiles, nous n'avons pas voulu qu'elles se sentent encore plus abandonnées en dépit des difficultés rencontrées par les équipes de PI pour leur rendre visite en personne. En coopération avec l'ONG nationale des droits humains Corporación Claretiana Norman Pérez, nous avons mené des activités afin de garder le contact et de travailler en collaboration avec les communautés. Nous avons organisé des appels téléphoniques de suivi réguliers avec les membres et leaders communautaires afin de discuter de leurs





préoccupations en plein isolement, ainsi que de pourvoir répondre à leurs besoins.

Nous avons parlé avec les leaders au moins une fois par semaine, et organisé un appel de groupe pour chaque communauté, durant lesquels dix de leurs membres ont pu discuter avec nos collègues en Colombie.

Nous avons fourni des masques faciaux, du gel antibactérien et du désinfectant aux gardes et leaders autochtones afin de les aider à gérer leur territoire en toute sécurité. Nous avons également soutenu le fonctionnement de leurs canaux de communication en fournissant des bons de recharge pour téléphone mobile afin de permettre le contact entre la communauté et leur réseau de soutien. Nous avons organisé, dans la mesure du possible, une série de réunions en ligne avec des gardes, des jeunes et des femmes autochtones afin d'aborder les droits humains et les droits ethniques sur le territoire, ainsi que les manières de les revendiquer et de les défendre.

Nous avons également fourni de la nourriture et apporté du matériel éducatif sur les droits humains, les droits ethniques et les droits des femmes afin de faciliter leur situation et leur donner les moyens d'organiser leurs propres réunions locales, de manière à ce qu'ils ou elles puissent plus facilement diffuser l'information à un plus grand nombre de personnes au sein de leurs communautés.

En dépit de l'isolement et de la distance, PI a été une source sure d'accompagnement dans leur travail en faveur des droits humains et un allié vers lequel se tourner pour obtenir des conseils chaque fois que leurs droits ont été bafoués. Les communautés de El Trompillo, La Llanura et La Pascua se sont senties soutenues, et ce, même à distance.

Les communautés ont réussi à s'adapter aux nouvelles conditions imposées par la pandémie et leurs activités n'ont pas été interrompues. Elles poursuivent leur travail de plaidoyer, et continuent à se réunir en interne et à conduire une réflexion sur leurs propres luttes.

Grâce à nos sessions en ligne, 36 gardes, 18 jeunes et 13 femmes ont commencé à approfondir leurs connaissances en matière de défense de leurs droits et de réalisation de projets collectifs relatifs à l'expansion des territoires autochtones. Cela a permis à son tour aux groupes de mieux promouvoir, protéger et préserver leurs cultures, traditions et sagesses ancestrales.



<< DOIS DEDOS DE PROSA >> : DISCUSSIONS EN LIGNE SUR LA PROTECTION COLLECTIVE ET LE DROIT DE **DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS EN AMÉRIQUE LATINE**

Connecter les défenseures des droits humains en Amérique latine afin d'échanger des expériences et de mener des réflexions.

¶ n partenariat avec l'Associação de Advogados de Trabalhadores Rurais (AATR), le Centro de ✓ Estudos e Ação Social (CEAS) et la Coordenadoria Ecumênica de Serviço (CESE), Protection International a organisé une série de discussions en ligne intitulée << Dois dedos de prosa: a proteção coletiva e o direito de defender os direitos humanos na América Latina >>.

Entre septembre et novembre 2020, environ 260 personnes issues de diverses organisations du Brésil, de la Colombie, du Honduras, du Guatemala et d'autres pays sud-américains ont débattre sur de guestions relatives à la protection collective des défenseur·e·s des droits humains dans la région. Littéralement traduits par << Deux doigts de prose >>, une expression portugaise qui se réfère à << une pause pour discuter entre ami·e·s >>, ces quatre webinaires ont constitué un excellent espace pour tou·te·s les ami·e·s des droits humains en Amérique latine afin de débattre des questions d'actualité, d'échanger des expériences et de réfléchir en plein milieu de l'urgence sanitaire et sociale provoquée par la COVID-19.

Un éventail varié de défenseur·e·s a eu la possibilité de discuter de genre, d'intersectionnalité, de race et d'ethnicité et de mieux comprendre comment les attaques contre les personnes et les groupes défenseur·e·s des droits humains (DDH) sont d'une certaine façon conditionnées par ces éléments - y compris les femmes défenseures des droits humains, les activistes des mouvements noirs et féministes, les écologistes, les membres de communautés paysannes, les communautés quilombolas, les femmes pécheures et les membres de peuples autochtones. La première session a, par exemple, été axée sur les paradigmes des droits humains, et a permis d'explorer les relations entre classe, ethnicité, race, territoire et genre, éléments qui doivent tous être pris en compte et incorporés dans tout processus de protection collective.

Les participant·e·s à la deuxième session, consacrée aux violations du droit de défendre les droits humains, ont convenu que les attaques perpétrées à l'encontre des défenseur·e·s des droits humains en Amérique latine étaient en grande partie dues à la ruée pour le contrôle des terres et des ressources naturelles qui affecte l'ensemble du continent. Les communautés noires, les peuples autochtones, les peuples riverains, les paysan·e·s, les femmes et les communautés marginalisées, de même que les groupes sociaux qui défendent les droits humains, sont directement affectés par cette capitalisation de la terre et des territoires, qui intensifie et diversifie les risques auxquels iels sont soumi·e·s.

300 * 300 * 300 *

La troisième session a porté sur le thème de la communication comme stratégie dissuasive et persuasive pour la protection des défenseur·e·s des droits humains. La communication sous ses diverses formes permet d'amplifier la voix d'un groupe, de lui permettre de fonctionner comme un réseau, de partager des informations et de transmettre ses propres pratiques ancestrales, sa diversité, et son multiculturalisme, dans lesquels l'art joue un rôle

Le cycle a été clôturé par un débat sur la protection collective des défenseur·e·s en relation aux émotions politiques et à la pédagogie du soin. Parmi les nombreuses idées et propositions exprimées, il a été rappelé aux DDH que les pratiques de soin de soi incluent les thérapies intégratives, la création d'espaces pour les rencontres et les échanges au sein de la communauté, ainsi que la stimulation de la préservation de la mémoire collective et des savoirs ancestraux.

Avec ces quatre conversations virtuelles, nous avons produit et partagé des connaissances sur la protection collective, le droit de défendre les droits humains ainsi que sur d'autres thèmes, qui sont résumés au sein de documents clés disponibles sur le site Web de Pl. Les participants ont également produit quatre vidéos avec des femmes défenseures des droits humains racontant leurs expériences en Colombie, au Brésil et au Honduras.

Grâce au travail accompli au cours de ces échanges, nous avons pu renforcer les liens de Protection International avec des organisations de femmes défenseures des droits humains au Brésil, où nous avons commencé à travailler en 2019. Les organisations homologues au Brésil ont insisté sur le fait que les discussions ont ouvert de nouvelles possibilités de sortir de l'isolement, en dépit des limites que suppose la communication en ligne, d'élargir leurs connaissances et d'identifier des pratiques de protection performantes et adaptables à différents contextes.

À la suite de ces discussions, nous avons engagé un dialogue avec au moins quatre organisations proches de Protection International au Brésil, et nous programmons pour 2021 des processus de formation avec des organisations de défense des droits humains locales confrontées à des défis importants pour la défense de leurs territoires. Nous prévoyons en outre de créer des échanges continus entre les DDH de plusieurs pays de la région afin de faciliter les échanges de stratégies, d'idées et de bonnes pratiques.



ÉPIDÉMIE DE VIOLENCE : AUX PRISES AVEC L'ESCALADE DES VIOLENCES POLICIÈRES AU KENYA EN PLEINE PANDÉMIE MONDIALE

Le tout nouveau projet KAMWE a plus que rempli ses objectifs compte tenu des défis posés par la COVID-19.

7assin Moyo, un écolier de 13 ans, a été abattu par un officier de police à Nairobi le 27 mars 2020 alors qu'il jouait sur son balcon après le couvrefeu. L'enfant est décédé un peu plus tard à l'hôpital. Yassin, qui était en dernière année d'école primaire, est l'une des nombreuses personnes qui ont été tuées en 2020 suite à l'escalade de violences policières survenue pendant les restrictions, confinements et couvre-feux liés à la COVID-19. The Missing Voices Coalition, un groupe d'organisations qui se consacre à dénoncer les exécutions extrajudiciaires (EEJ) au Kenya, a enregistré et vérifié 157 cas d'exécutions extrajudiciaires et 10 cas de disparitions forcées de personnes placées en garde à vue par la police.

Les défenseur-e-s des droits humains (DDH) au Kenva sont constamment soumis·es à des menaces et à des agressions. La plupart du temps, les responsables n'ont pas à répondre de leurs crimes et continuent de commettre ces actes odieux en toute impunité. Parmi tous les cas identifiés, seules 28 personnes ont été formellement inculpées jusqu'à aujourd'hui. Même si l'assassin de Yassin a été arrêté et accusé de meurtre, le cas continue de traîner en justice sans conclusion

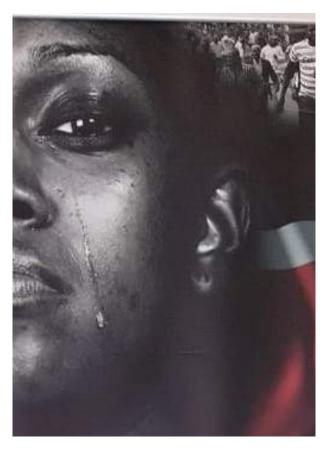
Pour les citoyen·ne·s qui vivent dans les quartiers informels des grandes villes, la violence policière constitue une menace constante du fait de la criminalisation de la pauvreté. Comme si une litanie venait répéter que << puisqu'iels sont pauvres, ce sont tou·te·s des criminel·le·s >>.

Le bidonville de Mathare est l'un de ces quartiers informels, au sein duquel le Centre pour la justice sociale de Mathare (MSJC) travaille pour aider les survivants et les victimes de brutalités policières à trouver justice. La plupart des survivantes sont des mères de victimes, leurs enfants adultes ou adolescents étant les plus exposés aux meurtres extrajudiciaires. Les jeunes hommes sont la catégorie démographique la plus persécutée dans les bidonvilles de Nairobi.

En 2017, un groupe de femmes courageuses appelé les Mères de victimes d'exécutions extrajudiciaires, la plupart ayant perdu un fils sous les balles, a publié un rapport intitulé << Qui sera le prochain? >> , qui dénonce les exécutions extrajudiciaires systématiques de jeunes hommes qui ont été considérés comme des criminels pour le simple fait de vivre dans des quartiers informels. Ces femmes défenseures des droits humains continuent de lutter pacifiquement contre les exécutions extrajudiciaires et de réclamer justice pour les meurtres de leurs enfants avec le soutien du MSJC et d'autres centres pour la justice.

Le projet KAMWE (Projet de soutien aux femmes DDH et à leurs organisations locales pour documenter et prévenir les exécutions extrajudiciaires dans la république du Kenya) travaille avec le MSJC afin de contribuer à la protection des femmes DDH de la région, en les formant comme agents de prévention des EEJ et en incitant les institutions nationales des droits humains (INDH) à en faire de même. Le projet a été lancé en janvier 2020, et au moment même où l'équipe du projet avait tout mis en place pour commencer ses activités présentielles de renforcement des capacités et de réseautage, la COVID-19 a fait son entrée au Kenya. Des confinements ont été annoncés peu de temps après, et les rassemblements interdits.

Quatre mois plus tard, en juillet, le gouvernement a annoncé une série d'allègement des restrictions dues au COVID-19, permettant notamment les petites réunions. Cela a rendu possible la tenue



d'activités de renforcement des capacités et de réseautage, minimalistes mais présentielles. L'équipe de Protection International (PI) a totalement adapté ses méthodologies afin de pouvoir respecter les protocoles de prévention de la COVID-19 tout en travaillant à une optimisation des résultats et des impacts.

Même si les prévisions établies avant la pandémie de la COVID-19 n'ont pu être remplies, le projet KAMWE a fonctionné au-delà de toute attente compte tenu des circonstances. Pl a travaillé pour renforcer les capacités de 44 femmes DDH (l'objectif

initial était de 50) sur la protection préventive, y compris la formation de 10 points focaux de sécurité. Pl a accueilli trois réunions axées sur le renforcement des réseaux de 10 centres pour la justice sociale et a réalisé des formations en matière de sécurité à 13 avocat·e·s et 22 assistant·e·s juridiques impliqué·e·s dans le travail sur les droits humains. L'organisation a également formé 14 avocat·e·s et 23 assistant·e·s juridiques sur la documentation des cas d'EEJ. KAMWE a assuré une protection d'urgence à trois femmes DDH exposées à des risques, en les relogeant temporairement et en leur apportant une aide de subsistance.



INFORMATIONS SUR LE CONTEXTE DU PROJET

Protection International Kenya (PIK), en partenariat avec le Centre pour la justice sociale de Mathare (MSJC), la Fédération des femmes avocates (FIDA), le Réseau des institutions nationales africaines des droits humains (RINADH) et la Commission nationale kenyane sur les droits humains (KNCHR), met actuellement en œuvre un projet financé par l'UE, le projet KAMWE (Projet de soutien aux femmes DDH et à leurs organisations locales pour documenter et prévenir les exécutions extrajudiciaires dans la république du Kenya), qui vise à contribuer à la protection des femmes DDH et à la promotion de leur droit à défendre les droits humains au Kenya.

Cette intervention contemple deux objectifs principaux : que les femmes DDH et leurs organisations locales dans le comté de Nairobi acquièrent les capacités requises pour leur travail dans le domaine des droits humains, y compris de plaidoyer contre les EEJ; et que les INDH et les autorités nationales kenyanes soutiennent le travail des femmes DDH contre les EEJ, promeuvent leur droit à défendre les droits humains et que les INDH mettent en œuvre la Déclaration de Marrakech avec des résultats positifs.

PROTECTION COMMUNAUTAIRE: UNE LUEUR D'ESPOIR POUR LES DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Des comités locaux de protection communautaire pour les femmes défenseures des droits humains ont été créés au Nord-Kivu et au Sud-Kivu pour la première fois

ans les provinces orientales de la République démocratique du Congo (DR Congo), le niveau de violence reste très élevé. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'ONU, 2810 civiles ont été tués par les parties en conflit en 2020, un chiffre qui a plus que doublé par rapport à 2019 (1359 victimes). Le BCAH a établi que l'existence d'un << environnement de protection fragile >> constitue l'une des cinq principales composantes de la crise humanitaire dans le pays, rendant encore plus difficile le travail des DDH. Les membres de la communauté locale, en particulier les femmes et les jeunes filles, payent au prix fort deux décennies de guerre et de conflits, pendant lesquels le crime de guerre de viol est utilisé

par les combattants pour déstabiliser et terroriser la population. Dans les villages isolés où les groupes armés sont actifs, de nombreuses femmes ont dû arrêter de se rendre aux champs, au marché ou de chercher du bois de chauffage par peur d'être violées ou tuées. Pour survivre, les communautés locales ont essayé de mettre en place des mécanismes de protection collectifs qui ont connu un succès limité.

Cette situation alarmante a poussé Protection International à conduire une étude en juillet 2020 sur la situation de la protection communautaire dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu afin d'identifier et d'analyser les pratiques de protection existantes, en se focalisant sur la prévention des



violences sexuelles. Les résultats de nos recherches ont montré un manque cuisant de cadre de travail efficace pour le renforcement de la protection collective au sein des communautés. Les mécanismes existants se sont montrés insuffisants et la plupart de leurs leaders n'ont jamais reçu de formation sur les droits humains et méconnaissaient la protection collective.

En septembre 2020, Protection International a accompagné les communautés pour la mise en place de quatre Comités locaux de protection communautaire (CLPC) comprenant 48 membres, comptant sur une représentation à parts égales de femmes et d'hommes. En se basant sur le nombre d'incidents de protection enregistrés contre les défenseur·e·s des droits humains et les besoins identifiés par notre étude, quatre sites pilotes – Kabasha et Musienene au Nord-Kivu, ainsi que Kavumu et Luvungi au Sud-Kivu – disposent désormais de leur propre comité de protection. D'autres communautés, telles que Kiwanja (Nord-Kivu) et Baraka (Sud-Kivu), pourront bientôt avoir leurs propres comités, ce modèle pouvant être étendu à d'autres communautés de la RD Congo.



Ces activités font partie du projet << Autonomisation et protection des femmes défenseures des droits humains pour contribuer à la prévention des crises civiles, à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix en RD Congo >>, financé par le Ministère allemand des Affaires étrangères au travers du programme ZIVIK et mis en œuvre par Protection International depuis 2018. Plus de 480 DDH de 44 organisations de la société civile des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ont été directement impliquées dans ce programme.

Ce projet rassemble un vaste éventail de membres de la société civile, de leaders communautaires et religieux et d'autorités locales pour aborder ensemble la question de la protection collective des défenseur·e·s et encourager leurs propres communautés à s'engager dans le combat contre les violences sexuelles, la promotion des droits humains et la construction d'une paix durable. En outre, les CLPC fonctionnent comme des systèmes d'alerte précoce pour une meilleure protection des défenseur·e·s et des membres de la communauté. Ils servent de relais entre les victimes et les structures ou organisations qui apportent des services d'appui aux survivant·e·s. D'autre part, les CLPC opèrent comme des groupes de plaidoyer auprès des autorités détentrices d'obligations au niveau local.

En octobre 2020, nous avons formé les 48 membres du CLPC afin de renforcer leurs capacités en matière de sécurité physique, de genre et de plaidoyer. Au travers de ces activités, ces défenseur·e·s des droits humains (DDH) ont acquis de nouvelles compétences en termes de protection et de sécurité, ainsi que d'autres savoir-faire requis pour travailler à la défense des droits humains. Ils et elles peuvent désormais répondre efficacement aux menaces et incidents auxquelles ils et elles sont confronté·e·s, comme élaborer leur propre plan de sécurité et mettre en place des mécanismes d'alerte précoce afin de protéger les membres de leurs communautés contre les risques potentiels.

En marge de la formation, nous avons également promu un dialogue entre les membres du CLPC et les forces de sécurité, ainsi que les autorités politiques et administratives, en organisant des tables rondes destinées à sensibiliser les autorités congolaises locales ausujet de leurs obligations envers la protection des DDH. Certaines des autorités participant à ces tables rondes considéraient auparavant les DDH comme des ennemis, mais se sont engagées, grâce à ces réunions, à collaborer avec les défenseur·e·s pour la promotion des droits humains.

RESTER PROCHES QUAND TOUT VA MAL: SOUTIEN AUX FEMMES DÉFENSEURES DES DROITS HUMAINS EN PÉRIODES DIFFICILES

Protection International Afrique a adapté ses programmes afin de continuer à accompagner les femmes défenseures des droits humains en République démocratique du Congo pendant la pandémie.

'arrivée de la COVID-19 en République démocratique du Congo (RD Congo) s'est révélée être un indicateur fort des inégalités et des difficultés d'accès aux droits humains. L'isolement et le confinement ont affecté de nombreux défenseur·e·s des droits humains aussi bien du point de vue psychologique qu'économique, y compris celles et ceux qui défendent les droits humains et luttent contre l'impunité.

Pour appréhender la magnitude ce ces effets sur le travail des femmes défenseures des droits humains à l'est de la RD Congo, nous avons soumis un questionnaire en ligne à 46 femmes DDH du réseau de Protection International Afrique. Les résultats ont montré que les mesures liées à la COVID-19 ont entravé les initiatives des FDDH de manière significative. Le télétravail a par exemple posé des problèmes majeurs en raison de coupures d'électricité fréquentes et prolongées et de mauvaises connexions à Internet.

Les résultats de l'enquête ont également montré le grand besoin existant en termes de soutien psychologique, nombre de DDH ayant souffert de traumatismes et de dépressions du fait de l'incertitude d'un avenir meilleur. Pendant la pandémie, plusieurs organisations des droits humains ont suspendu leurs activités, tandis que d'autres ont vu leur financement réduit par les donateurs, que ce soit du fait de l'incertitude financière ou de la nécessité de rediriger les fonds pour répondre aux besoins en matière de santé publique.

D'autre part, les violences sexuelles liées au conflit sont restées monnaie courante dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Tanganyika. En 2020, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo (MONUSCO) a enregistré 1053 cas de violences sexuelles liées au conflit, qui ont concerné 675 femmes, 370 filles, 3 hommes et 5 garçons. Les femmes défenseures des droits humains sont exposées à des risques accrus de violences sexuelles pour le simple fait d'être des femmes en RD Congo.

En 2020, Protection International a enregistré 17 cas de menaces à l'encontre de femmes défenseures des droits humains en RD Congo, un chiffre relativement faible en comparaison aux 140 alertes signalées contre des hommes défenseurs des droits humains. Ces chiffres ne constituent cependant pas une indication selon laquelle les femmes seraient confrontées à moins de risques que les hommes. Cette disparité est plutôt une simple preuve de l'inefficacité et des limites des mécanismes de gestion des alertes en place qui ne prennent pas en compte la question du genre. Ce phénomène est également aggravé par l'attitude envers les femmes de certaines communautés, qui fait que nombre d'entre elles, par peur d'être marginalisées, préfèrent garder le silence plutôt que de dénoncer les abus dont elles sont victimes.



Protection International en RD Congo a adapté son programme d'activités à ce nouveau contexte. Nous avons par exemple organisé une rencontre avec distanciation physique entre 15 femmes DDH le 24 juin 2020, de manière à pouvoir écouter leurs besoins et comprendre comment leurs vies professionnelles, ainsi que leur santé physique et mentale, avait été affectées par les mesures prises face à la COVID-19. Au cours du travail de groupe, les participantes ont affirmé s'être senties isolées, et que la COVID-19 avait nettement influencé leur santé psychologique et même leur productivité.

Afin de pouvoir se réunir et maintenir des discussions en plus grands nombres, nous avons créé des groupes de travail de manière à garder le contact avec nos partenaires femmes DDH. Ces groupes de travail ont constitué un espace permettant de rompre l'isolement, d'encourager le partage de connaissances entre femmes DDH et développer la résilience face aux conséquences sévères de la COVID-19. Cette approche nous a permis, en dépit des contraintes imposées par les mesures de santé publique, d'accompagner plus de 400 femmes DDH entre janvier et octobre 2020 en RD Congo.





« REPRENONS LE CONTRÔLE DE NOS MONTAGNES ET DE NOS FORÊTS, DE NOTRE TERRE NOURRICIÈRE » : LE GROUPE DE CONSERVATION DE LA FORÊT DE KHAO LAO YAI-PHAJUN DAI A RÉCUPÉRÉ SES TERRES ANCESTRALES

Les défenseur·e·s des droits humains (DDH) du district de Dong Mafai, dans le nord-est de la Thaïlande, ont finalement obtenu justice après 26 ans de lutte

e 4 septembre 2020, environ 300 DDH des communautés locales du sous-district de Dong Mafai, dans la province thaïlandaise de Nong Bua Lamphu, ont marché vers la zone minière voisine et l'ont occupée. Ils et elles ont pratiqué des rituels traditionnels et conduit des cérémonies de régénérescence afin de faire revenir leurs terres ancestrales à leur prospérité originale.

Après 26 ans de lutte contre l'exploitation de carrières, les DDH du groupe de conservation de la forêt de Khao Lao Yai-Pha Jun Dai ont remporté une immense victoire : ils et elles ont récupéré une zone minière et l'ont proclamée comme zone forestière communautaire. La compagnie minière qui exerçait le contrôle des terres a perdu sa concession sur la forêt pour l'exploitation de carrières le 3 septembre 2020. Après cette date, l'entreprise n'a plus eu le droit d'utiliser la zone minière, l'obligeant à cesser ses activités. L'exploitation minière occupait 175 rais (28 hectares) de la réserve forestière des falaises d'Huak située dans le sous-district de Dong Mafai, dans la province de Nong Bua Lamphu au nord-est de la Thaïlande.

Les DDH du groupe de conservation de la forêt de Khao Lao Yai-Pha Jun Dai se sont opposé·e·s aux activités minières pendant plus de deux décennies en raison de leurs conséquences négatives sur leur accès aux ressources alimentaires qu'offre la forêt, de dommages aux habitations provoqués par des débris issus des explosions pratiquées dans la carrière et de la contamination qui en résulte. Entre 1995 et 1999, quatre DDH écologistes du groupe de conservation ont été tués au motif de leur activisme. Personne n'a jusqu'à aujourd'hui été tenu pour responsable de ces crimes, alimentant encore un peu plus le cercle vicieux de l'impunité.

Protection International Thaïlande a travaillé étroitement avec les DDH de la communauté au travers d'un accompagnement, d'un renforcement des capacités sur l'évaluation du risque et la mise en œuvre d'un plan de sécurité, en établissant un dialogue avec les autorités en vue de l'établissement de mécanismes publics de protection, ainsi qu'en menant des activités de plaidoyer et de sensibilisation.

Le groupe continuant à occuper le site minier et à organiser un blocus à son entrée, ses membres continuent à être victimes de menaces physiques et de harcèlement de la part de divers acteurs. Le cas le plus retentissant est celui de <u>l'activiste défenseur des droits humains et de l'environnement Lertsak Khamkongsak, un conseiller auprès du groupe, qui dirige également le</u>









Network of the People Who Own Mineral Resources (Réseau des personnes qui possèdent des ressources minérales). En septembre 2020, lorsque des menaces de mort de nature très inquiétante ont été proférées à son encontre, nous lui avons permis de s'installer en lieu sûr, nous avons exhorté certains acteurs tels que le Bureau du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la communauté diplomatique à agir, et nous avons rassemblé des organisations des droits humains nationales et internationales afin de mobiliser l'opinion public sur son cas.

Nous avons également cherché à faire prendre conscience de l'importance du rôle des DDH, et de la nécessité de combattre l'impunité pour les crimes commis à leur encontre, en organisant un forum public le 15 novembre 2020 au sein du Centre des arts et de la culture de Bangkok. L'évènement a été largement suivi par le public et couvert par les principaux médias, avec une audience totale estimée à environ 3-4 millions de personnes. L'événement était composé de figures de premier plan tel que Angkhana Neelapaijit (ancienne Commissionnaire aux droits humain de Thaïlande), Thanathorn Jungrungruangkit (ancien membre du Parlement qui appartient aujourd'hui au Mouvement progressiste) ou encore Sorn Khamjam, (une défenseure des droits humains et épouse d'un DDH assassiné).

FOR THOSE WHO DIED TRYING

la même période, du 3 au 15 novembre 2020, Pl Thaïlande a également organisé l'exposition photographique << For Those Who Died Trying >> (Pour ceux ou celles qui sont mort·e·s en essayant) au Centre des arts et de la culture de Bangkok. Extrêmement bien reçue parmi les jeunes, l'exposition s'est faite virale sur Twitter avec au moins 43 000 retweets, ce qui illustre bien que la société n'est pas prête à accepter l'impunité pour les crimes commis à l'encontre des DDH.



IMPLICATION ET SOUTIEN : COMMENT NOUS RENFORÇONS LES MOUVEMENTS DE FEMMES DANS UNE THAÏLANDE CONFINÉE

Faire en sorte que le Groupe communautaire de femmes défenseures des droits humains continue de se sentir impliqué et soutenu en dépit de la crise de la COVID-19



a pandémie de la COVID-19 nous a forcé à trouver des moyens créatifs pour continuer à soutenir les besoins collectifs et personnels des membres des communautés locales de femmes défenseures des droits humains (en insistant tout spécialement sur la prise en soin et le bien-être des femmes DDH les plus vulnérables et de leurs communautés, comme les membres de la communauté LGBTIQ+, les mères, les jeunes activistes, etc.) et appuyer leur participation aux mouvements sociaux.

Le Groupe communautaire des femmes défenseures des droits humains constitue un espace permettant aux défenseures des droits humains communautaires d'établir et de promouvoir des connexions à l'échelle nationale. Fondé en 2019 par un groupe de femmes DDH thaïlandaises, son objectif ultime est de rendre l'environnement dans lequel elles opèrent favorable et inclusif pour toutes les femmes, en particulier pour celles qui défendent les droits humains.

Avec Empower Foundation, Protection International est un des éléments moteurs de la création et du renforcement de ce collectif de femmes DDH, qui rassemble aujourd'hui des membres de communautés locales de femmes défenseures des droits humains issues de dix-sept groupes, qui représentent une grande diversité de femmes défenseures des droits humains.

Néanmoins, les restrictions de mobilité imposées par le gouvernement thaïlandais durant la pandémie de la COVID-19 ont rendu pratiquement impossibles les déplacements du personnel de Protection International Thaïlande et donc l'accompagnement en présentiel de toutes ces communautés. Nous avons cependant trouvé une alternative afin que le groupe de femmes DDH continue de se sentir impliqué et soutenu. Nous avons par exemple organisé des questions-réponses et des conversations de groupe. Au travers d'applications mobiles, nous nous sommes envoyé·e·s les un·e·s et les autres des produits provenant de nos communautés

respectives en symbole d'amour et de soin mutuel, et nous avons documenté les histoires des femmes DDH affectées par la COVID-19 et les avons par la suite publiées sur la page Facebook WHRDPOWER afin d'augmenter la visibilité de leur travail en ligne.

Si mettre en lumière leurs vies en ces temps difficiles s'est avéré enthousiasmant, cela a parfois été également utile pour les femmes DDH. Grâce aux histoires de résilience que nous avons publiées, la visibilité assurée par les médias nationaux a permis à certaines femmes DDH d'obtenir l'aide qu'elles méritaient de la part de l'État. Alors que le Women Human Rights Collective of Thailand soutient la réforme de la Constitution thaïlandaise de 2017, nous avons également soutenu le groupe dans ses dialogues avec les autorités tenues par des obligations et à renforcer la sensibilisation sur leur campagne en faveur de propositions d'amendements à la constitution, ainsi qu'à rejoindre et promouvoir une campagne mondiale pour un revenu du soin (Care Income).

Nous sommes ainsi parvenus à maintenir les femmes DDH motivées et en communication les unes avec les autres par voie digitale aussi bien qu'analogique.

Nous avons mis à disposition des femmes DDH un espace sûr dans lequel elles peuvent être en permanence au courant des problèmes et des stratégies de protection des unes et des autres afin qu'elles puissent prendre soin les unes des autres au sein même du réseau. Aussi, nous souhaitons étendre cette dynamique à d'autres mouvements travaillant sur d'autres problématiques comme par exemple, les groupes en faveur de la démocratie, ou encore, les mouvements des jeunes. Ainsi, tout en contribuant à la protection des femmes DDH menacées et à la protection de leurs familles, nous avons également accompagné les réseaux nationaux en transmettant le cas à des fonds d'urgence pour les victimes, en procédant à des actions d'urgence et en relayant d'autres communications pertinentes.

UNE APPROCHE PRÉVENTIVE : LES PLANS DE SÉCURITÉ COMME STRATÉGIE POUR LUTTER CONTRE LES ATTAQUES À L'ENCONTRE DES FEMMES DDH EN INDONÉSIE

Création de stratégies de sécurité et de protection pour les femmes défenseures des droits humains

n février 2020, la Fondation d'aide juridique de l'Association des femmes indonésiennes pour ⊿la justice (Lembaga Bantuan Hukum Asosiasi Perempuan Indonesia untuk Keadilan ou LBH APIK) a demandé conseil à Protection International sur la manière de procéder à la suite de l'attaque de ses bureaux; attaque orchestrée par plusieurs agents de police accompagnés d'autres individus encore non identifiés.

L'augmentation du nombre d'attaques perpétrées à l'encontre des défenseur·e·s des droits humains en Indonésie constitue un indicateur clair de leur situation aujourd'hui. Selon la Human Rights Defenders Coalition, au moins 116 attaques ont été commises entre janvier et octobre 2020, dont pas moins de 59 ayant impliqué des violences policières. Les attaques - toutes dirigées contre des individus ou des groupes ayant émis des critiques contre le gouvernement -vont de la saisie de propriétés aux arrestations arbitraires ou encore au harcèlement et à l'intimidation, le piratage informatique, le détournement de comptes et la divulgation de données personnelles sont également des pratiques commises à l'encontre de ces DDH.

Nous leur avons suggéré de prendre contact avec des réseaux susceptibles de leur venir en aide rapidement, comme l'Organisme de protection des victimes et des témoins (Lembaga Perlindungan Saksi dan Korban or LPSK) et de signaler officiellement les faits à la police. Nous avons également aidé la LBH APIK à communiquer le cas à des fonds d'urgence pour les victimes afin d'atténuer les conséquences de l'attaque sur la capacité de fonctionnement de l'organisation.

Sur demande de la LBH APIK et de la Commission nationale indonésienne contre les violences faites aux femmes (Komnas Perempuan), nous avons élaboré une évaluation du risque et une stratégie sécuritaire pour la LBH APIK et les personnes à qui elle vient en aide. Nous avons recommandé à la LBK APIK d'augmenter les efforts déployés en matière de sécurité dans leurs bureaux et de mobiliser un réseau d'acteurs plus vaste afin de faire pression sur les autorités judiciaires indonésiennes chargées d'enquêter sur les auteurs de l'attaque.

La LBH APIK fournit une assistance juridique et un soutien aux femmes victimes d'injustices, de violences et de diverses formes de discrimination. En guidant l'organisation tout au long de leur processus de planification de la sécurité, nous avons pu contribuer à l'élaboration de stratégies et de bonnes pratiques de sécurité opérationnelle, ainsi que faciliter l'adoption de mesures de sécurité pour les femmes défenseures des droits humains.

Nous avons également conseillé aux personnes aidées par la LBH APIK d'adopter les mesures de sécurité personnelle suivantes lors de leurs déplacements: être accompagnée lors de chaque déplacement, transmettre sa localisation constamment et identifier diverses alternatives d'itinéraires avant de voyager. En date de la présente publication, ni la LBH APIK ni les personnes à qui elle vient en aide n'ont souffert d'autres épisodes de violence ou d'intimidation depuis cette première attaque.

Néanmoins, nous avons encouragé la LBH APIK à rester vigilant et à tenter d'obtenir des fonds d'urgence en cas de danger imminent, de manière à pouvoir renforcer rapidement ses mesures de sécurité et à prévenir d'éventuels dommages.



e respect des droits humains ne constitue pas encore la norme en Indonésie, et la lutte pour certains droits de base reste un défi majeur pour beaucoup. Les défenseur·e·s des droits humains jouent un rôle vital pour aider le gouvernement à progresser dans la mise en application des libertés et des droits fondamentaux, mais ils sont pourtant la cible de manière répétée et délibérée d'acteurs malveillants, et parfois victimes de diverses formes de violence. Lors de son premier mandat, le président Joko Widodo avait promis de s'attaquer aux violations récurrentes des droits humains et de briser la dynamiaue de violence contre les DDH. Voilà sans l'ombre d'un doute une promesse qu'il n'a pas tenue. Au contraire, une normalisation dangereuse des violations des droits humains s'est installée du fait de l'incapacité et du manque de volonté du gouvernement à agir efficacement. Pour donner suite à sa réélection en 2019, l'administration de Jokowi a annoncé qu'elle ferait à nouveau de la question du respect des droits humains une priorité. Cependant, l'ensemble des incidents précédemment décrits illustre bien la tendance négative que subit le respect des droits humains depuis qu'il a pris le pouvoir.



COMPTE DE RÉSULTAT DE PI AISBL POUR L'EXERCICE (€)



RECETTES - DE BASE

Agences gouvernementales	835 871
Trusts et fondations	1 436 632
Donateurs individuels	
Autres recettes	26 778
Total des recettes de base	2 299 281
RECETTES - AFFECTÉES	
Agences gouvernementales	1 271 830
Trusts et fondations	253 893
Total des recettes affectées	1 525 723

Total des recettes ______ 3 825 004



Total de dépenses	3 569 336
Frais de gouvernance et de développement organisationnel	242 605
Frais d'exploitation, administratifs et financiers	342 558
Coûts opérationnels	648 412
Frais de personnel et associés	2 335 761

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

255 668

BILAN DE PI AISBL POUR L'EXERCICE 2020 (€)



DETTES ET ENGAGEMENTS

Engagements à court terme 149 737
Provisions Subventions reportées 542 686

Total des dettes et engagements 692 423

RÉSERVES

Fonds affectés pour le passif 113 744 social

Fonds de réserve 752 937

Total des réserves 866 681

TOTAL DU PASSIF 1 559 105



ACTIF

Actifs immobilisés	35 829
Disponibilités et équivalents	1 351 297
Créances	98 594
Charges reportées	585
Subventions à recevoir gouvernementales	71 800
Subventions à recevoir non gouvernementales	1 000

Total des actifs _______ 1 559 105

NOS DONATEURS ET PARTENAIRES

AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD

Consejo Microregional de Ixquisis

Gobierno Ancestral Plurinacional (GAP)

Asamblea Departamental de Huehuetenango (ADH)

Consejo de Comunidades de Champerico

Red de Mujeres Ixiles

Asociación de Pescadores Artesanales

Comunidades Campesinas Los Cimientos

Asociación Us Che

Consejo Maya Mam de San Marcos

El Consejo Cívico de Organizaciones Populares e Indígenas de Honduras (COPINH)

Movimiento Amplio por la Dignidad y la Justicia (MADJ)

Movimiento Ambientalista Social del Sur por la Vida (MASSVIDA)

Comité Municipal de Defensa de los Bienes Comunes y Públicos (Guapinol)

Foro de Organizaciones No Gubernamentales Internacionales en Guatemala

Delegación de la Unión Europea en Guatemala

Misereor

Pan para el Mundo

OACNUDH

Farmamundi

Agencia Catalana de Cooperación para el

Desarrollo

Geledés - Instituto da Mulher Negra

Associação de Advogados/as de Trabalhadores/

as Rurais - AATR

CEAS - Centro do Estudos e Acao Social

Cese - Coordenadoria Ecumênica de Serviço

Pensamiento y Acción Social PAS

Corporación Claretiana Norman Pérez Bello

Grupo investigador sobre sistematicidad en el asesinato de defensores/as

Mesa de fondos de protección

Espacio de Cooperación para la Paz

Plataforma Social y Política para la Incidencia

de las Mujeres del Caquetá

Embajada de Suecia en Bogotá

Embajada de Alemania en Bogotá

Ministerio de Relaciones Exteriores Alemania

AFRIQUE

SOS IJM

SUWE

VIWINE

REPRODHOVIT

GADHOP

11.11.11

BCNUDH

PAIN POUR LE MONDE

TRIAL INTERNATIONAL

AEDH

ASF

HUMAN RIGHT WATCH

CARTER CENTER

JOURNALISTES EN DANGER

FONDATION PANZI

CNDH

Ambassade de Suisse en République

Démocratique du Congo

Ambassade du Royaume de Belgique en République Démocratique du Congo

Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Kinshasa

RESEAU EURAC

Le FORUM des ONGI

THRDC

Defend Defenders

NAHNRI

Delegation of the European Union to the Republic

of Kenya

FIDA KENYA

MATAHRE SOCIAL JUSTICE CENTRE

NANHRI

KNCHR

PEMA Kenva

Delegation of the European Union to the Republic

of Tanzania

OSIEA

German Embassy in Nigeria

Legal and Human Rights Centre

Donor Governance Working Group

Missing Voices

The EU working group in Kenya

ASIE DU SUD-EST

Walhi Kalsel

Kanopi

Srikandi Lestari

Walhi Jabar

Legal Aid Foundation (LBH)

GWLINA

Suara Kita

The Asia Foundation

Women's Fund Asia

PBI Nepal

Nepal Monitor

Khao Lao Yai-Pha Jun Dai Conservation

Belantara Papua

AMAN Sorong Raya

PBHKP

Workshop Committee for the Protection of

Human Rights Defenders

Anti-Violence Against Women National

Commission/Komnas Perempuan

National Human Rights Commission/Komnas

 HAM

Child Protection National Commission/KPAI

Witness and Victim Protection Agency/LPSK

Ombudsman/ORI

Indonesian Human Rights Monitor (Imparsial)

Coalition of Women Human Rights Defenders

Khon Rak Ban Kerd Group

Khon Rak Kroksomboon Group

Thammasat University Student Youth Group

United Front of Thammasat Demonstration

Southern Peasant Federation of Thailand-

Santi Pattana Community

Southern Peasant Federation of Thailand-

Nam Daeng Pattana Community

EnLAW Foundation

Mahidol University Students

MAP Foundation

Human Rights Defenders Coalition

ECF-TARA

Canadian Local Fund Initiatives

Institute of Women Empowerment

Komnas Perempuan Sub Komisi Pemulihan

Kurawal Foundation

Belantara Foundation

Perhimpunan Bantuan Hukum Keadilan

dan Perdamaian (PBHKP)

The Reporters

Prachatai

OHCHR

Misereor

Foundation for Just Society

OSF

Women Human Rights Defenders Collective

Thai Lawyers for Human Rights

PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS



SIGRID RAUSING TRUST









